



40

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022/23

swisspatat

Table des matières

1.	Avant-propos du président.....	1
2.	Organes et secrétariat.....	2
2.1	Assemblée des délégués.....	2
2.2	Administration	2
2.3	Groupes de travail.....	2
2.4	Secrétariat	4
3.	Groupes de travail	6
3.1	Groupe de travail Marché (AGM)	6
3.2	Groupe de travail Étude variétale (AGS)	8
3.3	Comité de projet AGS (anciennement groupe de travail Culture et qualité)	11
3.4	Groupe de travail Plants (AGP).....	12
3.5	Groupe de travail Information (AGI)	15

1. Avant-propos du président

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami-e-s de la pomme de terre,

Je souhaite commencer pour une fois ce rapport d'activité avec un message positif et simple : la filière suisse des pommes de terre se porte bien !

Depuis des années, voire des décennies, nous disposons d'un système équilibré qui permet de coordonner au mieux l'offre et la demande et de fixer les prix selon un mécanisme transparent. Depuis longtemps, les négociations au sein de la branche sont certes rudes, mais elles sont aussi équitables. On se connaît, on s'apprécie et, en fin de compte, on est dépendant les uns des autres. Cela crée des liens ; liens que l'on ressent régulièrement dans les discussions : on écoute et on se comprend, même si l'on ne peut pas toujours céder, ou en tout cas pas tout de suite.

Ces liens se sont particulièrement fait ressentir avec la présence de toute la branche à la BEA 2023 où la pomme de terre a bénéficié d'une grande vitrine qui a suscité un vif intérêt dans le cadre de l'exposition spéciale. Beaucoup de classes, mais aussi d'autres personnes intéressées ont pu découvrir tout ce qu'il faut faire pour pouvoir déguster des pommes de terre au repas du soir ou des chips au pique-nique, la diversité des variétés ainsi que l'ampleur des défis. Cela a été un franc succès selon moi. Citons aussi la superbe fête pour célébrer le 50^e anniversaire de l'USPPT à Kölliken en présence d'invités de haut rang. Plusieurs conférenciers ont rendu hommage au travail de cette importante organisation de producteurs, et l'industrie a même remis un petit cadeau.

Tout cela me réjouit, mais les choses sérieuses commencent maintenant. Nous devons absolument prendre soin de cette bonne collaboration ! Les défis ne vont pas diminuer :

- La motivation à produire a été mise à rude épreuve car les rendements ne sont plus satisfaisants - ni quantitativement, ni financièrement - ces dernières années dans de nombreuses régions, notamment en raison des conditions météorologiques difficiles ;
- S'ajoutent à cela de grands défis en lien avec la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires qui mettent aussi en danger la sécurité des récoltes ;
- La situation des prix et des coûts est devenue compliquée. Tout devient plus cher et une efficacité accrue est demandée dans la production, le commerce et la transformation, alors qu'elle est déjà très élevée.

Nous devons montrer à présent que nous restons unis, aussi ou justement dans des périodes difficiles. Dans la branche, nous sommes dépendants les uns des autres. Les concessions faites jusqu'à maintenant pour les prix ou les conditions de prise en charge ne suffiront peut-être plus à l'avenir. Des décisions courageuses et visionnaires concernant la structure des variétés, l'autorisation de nouvelles techniques de sélection végétale, la structure des prix ou les tolérances seront nécessaires. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons relever les défis comme la trajectoire de réduction précitée, la prévention du gaspillage alimentaire ou le maintien de la motivation à produire à long terme.

J'en appelle à vous toutes et tous : restons uni-e-s et acceptons, au moins, de rechercher des solutions, même si elles paraissent peu attrayantes pour l'un ou l'autre échelon au premier coup d'œil, mais qui peuvent contribuer à renforcer toute la branche, ce dont bénéficie en fin de compte chaque organisation membre.

La situation de départ est bonne, les structures sont là, la confiance réciproque existe ; mettons à profit cette chance ! Nous en sommes capables. Je me réjouis de continuer à collaborer de manière constructive avec vous.

Urs Reinhard, président de swisspatat

2. Organes et secrétariat

2.1 Assemblée des délégués

La 83^e assemblée ordinaire des délégués de swisspatat s'est déroulée le 25 novembre 2022 à Berne. Outre divers représentants des trois organisations membres, nous avons de nouveau eu le plaisir d'accueillir des personnalités de haut rang de la recherche, des autorités, des fédérations partenaire ainsi que d'autres organisations proches de l'agriculture.

2.2 Administration

Président	Reinhard Urs
Vice-président	Fischer Ruedi
Membres	Graf Hans Käser Olivier Rüfenacht Christof Schär Jörg



Séance de l'administration de swisspatat : Christian Bucher (gérant), Jörg Schär, Hans Graf, Urs Reinhard, Ruedi Fischer, Christof Rüfenacht, Olivier Käser

2.3 Groupes de travail

Les groupes de travail se composent comme jusqu'à présent de manière paritaire de représentants de l'USPPT, de swisscofel et de SCFA. Le gérant et le président de swisspatat peuvent participer à chaque séance.

Groupe de travail Marché (AGM)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Fischer Ruedi	Keller Thomas
	Pasche Sébastien	Peter Daniel
	Ramseyer Niklaus	Seiler Nicolas
	Uhlmann Martin	
swisscofel	Blunski Stephan	Brunner Werner
	Forster Patrick	Graf Hans
	Maeder Roger	Müller Raphael
	Sigg Markus	
SCFA	Curty Fabien	Habegger Jürg
	Käser Olivier	Messerli Andreas
	Wyss Hanspeter	

Groupe de travail Étude variétale (AGS)

Président	Werthmüller Simon	
USPPT	Egger Alban Uhlmann Martin	Schmid Peter Zimmermann Otto
swisscofel	Hintermeister Roman Rüsch Andreas	Kohli Christoph Stalder Michael
SCFA	Curty Fabien Messerli Andreas Wyss Hanspeter	Käser Olivier Scheidegger Francis
swisssem	Rüfenacht Christof	

Groupe de travail Plants (AGP)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Fischer Ruedi	
swisssem	Krähenbühl Adrian Peter Didier	Perler Oswald
swisscofel	Kohli Christoph	Moser Peter
SCFA	Käser Olivier	

Groupe de travail Information (AGI)

Présidente	Brönnimann Sonja	
USPPT	Grütter Roland Schneider Michael	Ramseyer Niklaus
swisscofel	Maeder Roger	Stalder Michael
SCFA	Fürer Andrea Tschilar Markus	Honegger Philip

Groupe de réflexion swisspatat

Président	Reinhard Urs	
USPPT	Baumgartner Mario	König Michelle
swisscofel	Nick Michel	Sigg Markus
SCFA	Laager Nicole	Schaffner Renate

État au 30 juin 2023

2.4 Secrétariat

Le secrétariat a été actif dans de nombreux domaines pendant l'exercice écoulé. Parmi ses tâches principales, citons le soutien technique, organisationnel et administratif de l'administration et des groupes de travail. Le secrétariat a notamment traité les sujets suivants :

Sujets prioritaires traités en 2022/23 :

- **Exposition spéciale consacrée à la pomme de terre à la BEA 2023** : swisspatat a présenté une exposition spéciale portant le titre « La pomme de terre : un superaliment provenant de nos sols » à la BEA de cette année. Pendant 10 jours, les visiteuses et visiteurs ont pu découvrir l'extraordinaire pomme de terre et s'informer en détail. L'exposition a attiré un nombreux public et a été un franc succès. Vous trouverez des détails dans le rapport du GT Information (p. 15).
- **Mise en œuvre des projets pour réduire le gaspillage alimentaire** : Le gaspillage alimentaire reste un sujet important pour la branche des pommes de terre. Beaucoup de discussions constructives ont été menées au sein de cette dernière et avec d'autres organisations. Les normes de qualité ont été adaptées ponctuellement (p. ex. réduction de la limite inférieure du calibre pour les pommes de terre à chips). Il n'y eu néanmoins pas encore de grandes avancées dans ce domaine. Des efforts supplémentaires de toute la branche seront nécessaires ces prochaines années pour pouvoir atteindre les objectifs du plan d'action visant à réduire le gaspillage alimentaire.
- **Numérisation de la liste suisse des pommes de terre et des USAGES** : La liste suisse des pommes de terre est une aide précieuse pour notre branche. Elle s'étend entre-temps sur huit pages A4, et la version électronique (PDF) n'est pas clair et pas très lisible sur les appareils mobiles. Un nouvel outil a donc été développé afin qu'elle soit plus facile à utiliser à l'avenir. Le site web présentera pour la première fois la liste des variétés 2024. Outre la liste des variétés, les usages commerciaux et les dispositions d'exécution ont été entièrement numérisés au début 2023. Le classeur physique n'est plus proposé et les USAGES sont à présent en ligne dans leur version actuelle.
- **Externalisation du service d'expédition et abandon du site à Düringen** : swisspatat exploite depuis plus de 20 ans une boutique en ligne avec un propre service d'expédition. Dans le cadre de la restructuration du secrétariat de ces deux dernières années, il a été décidé d'externaliser l'expédition et de résilier le contrat de location de l'entrepôt à Düringen. La boutique en ligne est maintenue avec quelques adaptations et l'expédition a été transférée à un prestataire externe en juin 2023. En même temps, les mandats d'expédition d'autres organisations ont été abandonnés. Cette mesure nous permet de nous concentrer sur nos compétences centrales.

Travaux revenant chaque année :

- **Soutien administratif** : Coordination et rédaction des procès-verbaux des séances de l'administration, des groupes de travail et des commissions, exécution des décisions des organes ;
- **Défense des intérêts** : Représentation de la branche des pommes de terre envers les autorités, les organisations et le public en publiant des prises de position et en collaborant dans divers groupes de travail et comités (p. ex. Agro-Marketing Suisse/Plateformes Grands cultures Suisse) ;
- **Marché des pommes de terre** : Coordination du recensement du rendement, recensements mensuels des ventes et des stocks, établissement de diverses statistiques, élaboration des conditions de prise en charge et des feuilles complémentaires aux usages commerciaux, publication de prix indicatifs, mise en œuvre de la marque SUISSE GARANTIE ;
- **Essais variétaux, plants et projets** : Coordination des essais variétaux, coordination et accompagnement de projets de recherche, organisations de manifestations d'information et établissement de listes variétales et de fiches techniques, divers travaux en lien avec les plants (recensements, valorisation des excédents, compensation des prix, etc.) ;

- **Communication et publicité** : Coordination et mise en œuvre de la stratégie publicitaire dans le cadre du marketing générique, rédaction de communiqués de presse, traitement de questions des médias et de demandes générales des consommateurs ;
- **Comptabilité et encaissement des cotisations** : Tenue des comptes de swisspatat et de divers fonds de la branche des pommes de terre, administration de l'affouragement à l'état frais, planification financière et contrôle du budget, encaissement des cotisations de la branche de swisspatat ainsi que des cotisations pour d'autres organisations de la branche des pommes de terre ;
- **Boutique en ligne** : Exploitation de la boutique en ligne proposant des accessoires professionnels ainsi que des brochures, du matériel didactique et des articles promotionnels ;
- **Mandats** : Tenue de la comptabilité pour des organisations tierces, exploitation de l'informatique et de la téléphonie pour des organisations tierces.

Organisation et finances

Le secrétariat a été restructuré et optimisé ces dernières années. Avec l'externalisation du service d'expédition (y c. tâches liées aux mandats) et l'abandon du mandat de gestion du Centre vert de la BEA, la restructuration est à présent terminée et nous nous concentrons sur les compétences centrales et la véritable tâche de swisspatat : défendre la pomme de terre. Les restructurations et les optimisations ont eu des répercussions financières positives et les comptes annuels bouclent entre-temps avec un résultat positif malgré un environnement exigeant.

Afin d'avancer dans des sujets techniques, un nouvel organe appelé « Groupe de réflexion de swisspatat » a été créé. Il a débuté ses travaux au printemps 2023 dans l'objectif de trouver des solutions à des questions de portée générale et d'apporter un point de vue externe dans la branche.

Personnel

Sept personnes sont actuellement engagées au secrétariat pour remplir les différentes tâches (taux d'activité d'env. 470%). Les changements de personnel suivants ont été enregistrés pendant l'exercice écoulé : Kathrin Rohner et Bernadette Vonlanthen ont pris toutes les deux leur retraite après avoir travaillé pendant de nombreuses années pour swisspatat. Nous remercions vivement Kathrin et Bernadette de leur engagement en faveur de swisspatat et leur présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle tranche de vie qui les attend. Thyda Sy a rejoint swisspatat en novembre 2022 où elle a repris les tâches dans le domaine des variétés et des plants. Un grand merci à toute l'équipe du secrétariat ! Grâce à leur travail engagé et réfléchi, les collaboratrices et collaborateurs contribuent au bon fonctionnement de l'interprofession.

Nous remercions aussi nos organisations membres et partenaires, nos mandants ainsi que toutes les personnes qui se sont engagées pour la branche des pommes de terre pendant l'exercice 2022/23.

Christian Bucher, directeur de swisspatat



Team secrétariat swisspatat : Christian Bucher, Sonja Brönnimann, Thyda Sy, Fabienne Python, Kathrin Rohner, Marianne Gobet, Tania Ramos, Vigeli Venzin (de gauche à droite, manque : Bernadette Vonlanthen)

3. Groupes de travail

3.1 Groupe de travail Marché (AGM)

Évolution du contexte général

Une certaine fluidité s'installe dans l'attribution des terres ouvertes aux grandes cultures. De nombreux marchés et organisations recherchent activement des surfaces. Citons à cet égard les sucreries qui recherchent de nouveaux producteurs. Les organisations de labels attendent des surfaces supplémentaires pour des céréales extensives, sans herbicide, voire bio. Les organisations de branche disposent de contingents libres à attribuer aux producteurs de colza et de tournesol.

La production de pommes de terre, habituée depuis de nombreuses années aux cultures sous contrat, ne connaît pas de désaffection de la part des producteurs. Les surfaces de production oscillent bon an mal an autour de 11'000 ha, plants compris. Une diminution très légère se dessine, sans être clairement significative pour le moment. Cette surface devrait en théorie approvisionner le marché national, compte tenu d'une récolte moyenne. Malheureusement, en raison de conditions météorologiques de plus en plus défavorables, les années de mauvaises récoltes tendent à se multiplier. L'approvisionnement suffisant du marché indigène n'est plus assuré.

La concurrence pour les surfaces est actuellement une réalité dans notre pays. Cette situation inédite modifie quelque peu les règles du jeu. Les producteurs l'ont bien compris. Ils ont l'embarras du choix. Les producteurs de plants peuvent obtenir des contrats de pommes de terre industrielles. Le commerce et l'industrie se voient contraints de faire des concessions quand il s'agit de convenir des variétés à produire dans la prochaine campagne. Une autre issue, plus inquiétante pour notre organisation, pourrait également tenter certains : l'abandon de la production.

Estimation de récolte

L'estimation de récolte s'est déroulée normalement, les 15 et 16 août 2022. 877 échantillons PER et 121 échantillons BIO ont été taxés à cette occasion. Le rendement brut établi sur la base de cet échantillonnage se montait à 400 kg/a, alors qu'en moyenne des cinq années précédentes on atteignait 448 kg/a. La part commercialisable est évaluée à environ 80% en PER et 81% en BIO, ce qui est légèrement mieux que les années précédentes. Les autres critères, tels que teneur en amidon et défauts internes ou externes, n'ont pas dépassé les limites couramment admissibles.

Prix de la récolte 2022

La gérance a élaboré les prix par segments et variétés conformément aux résultats de l'estimation de récolte et de la table de calcul. Compte tenu du fait qu'en 2021 on avait renoncé à l'estimation de récolte, les chiffres de vente 2018/2019 augmentés de 7% ont été pris en compte. Les prix PER se situent dans le haut de la bande supérieure (chairs fermes 58.75 et farineuses 55.35, industrie 46.80 à 53.15 en fonction de la variété) alors qu'en bio le résultat des calculs laisse un prix situé dans la bande inférieure de prix (chairs fermes 89.35 et farineuses 86.45). Pour la marchandise bio destinée à l'industrie, des prix fixes avaient été définis au préalable.

Condition de prise en charge

L'USPPT déplore une faible récolte et souhaitait que celle-ci soit mise en valeur de la manière la plus efficace possible. Ils ont exigé de l'industrie, comme l'année précédente, un élargissement de certaines tolérances. Finalement, diverses ouvertures ont été concédées. On mentionnera en particulier la teneur minimale en amidon qui fut abaissée à 14.5% (chips) ou 13.0% (frites).

Le système du stock producteur, introduit à titre d'essai l'année précédente, est une épine dans le pied de l'USPPT. Il se méfie des décomptes et souhaite une divulgation des chiffres. Malgré ces désaccords, le système est reconduit pour une année.

Importations

Compte tenu de la faible récolte il est apparu dès le mois d'août que des importations au-delà des contingents de base seraient nécessaires. 10'000 t de contingent supplémentaire ont été votés pour des pommes de terre de consommation et 48'500 t pour l'industrie.

Fixation de la bande de prix moyen (BPM) pour la campagne 2023

C'est dans la nature des choses que des négociations de prix s'avèrent difficiles. Dans un contexte de crise, elles peuvent être exacerbées. Avec des récoltes déficientes à répétition et des frais de production en constante hausse les producteurs sont sous pression. Fort de ce constat et en prévision de discussions ardues, l'élaboration de la BPM pour la campagne 2023 a comme l'année précédente été confiée au sous-groupe de travail. Les producteurs exigent une nouvelle hausse de la BMP. La raison invoquée réside dans l'augmentation conséquent du prix des plants. swisssem est très concrètement touchée par la concurrence des surfaces évoquée plus haut. Afin d'enrayer l'hémorragie du nombre de producteurs, les prix des plants ont été augmentés. Ces prix revus à la hausse devaient combler la moitié de l'écart de rentabilité entre la production de plants et de pommes de terre de consommation ou industrielles. swisssem ne souhaitait pas faire porter tout le poids des charges supplémentaires sur les seules épaules de l'USPPT. À cet effet, elle a calculé l'augmentation de prix des pommes de terre de consommation et industrielles nécessaire pour neutraliser les plants plus chers.

À l'issue de quatre rounds de négociations au sein du sous-groupe, les parties conviennent d'une augmentation de CHF 1.50 pour les fermes et les farineuses, de 2.25 à 2.80 pour les frites et 4.75 à 7.80 pour les chips. Pour ce dernier segment, des augmentations de prix plus importantes ont été concédées afin d'équilibrer le produit brut des frites et des chips. Le souhait de l'industrie de convenir de prix fixes n'a pas trouvé grâce aux yeux des producteurs.

Perspectives

Le fait que la pomme de terre dispose d'une organisation de branche bien structurée et solide n'est pas dû au hasard. La culture est exigeante, du plant jusqu'à l'assiette. Les aléas économiques, politiques ou climatiques mettent ponctuellement à l'épreuve les organisations membres. Actuellement les producteurs sont sous forte pression compte tenu de phénomènes météorologiques extrêmes et de trajectoires de réduction des intrants. Leurs récoltes déclinent. Dans ces conditions difficiles, les négociations liées au prix peuvent prendre des tournures émotionnelles. Il n'en demeure pas moins que nous sommes tous dépendants les uns des autres. Nous ne saurions nous passer de solutions viables à long terme, portées par tous les participants. C'est dans cet esprit que je vous souhaite à tous un avenir prospère et digne.

Christof Rüfenacht, président du groupe de travail Marché



3.2 Groupe de travail Étude variétale (AGS)

Programme d'essais 2023

Agroscope met en place quatre essais variétaux préliminaires localisés dans quatre sites très distincts d'un point de vue pédoclimatique. Le site de Changins se trouve à 420m d'altitude dans le bassin lémanique, celui de Reckenholz se trouve à 440m près de Zurich, celui de la Frêtaz se trouve à 1200m dans le jura vaudois près du village de Bullet et enfin, quelques variétés sont testées à Maran près d'Arosa à 1600m dans les Grisons.

Un accent particulier est donné à conserver une partie des variétés à chips et frites à basse température et d'observer leur aptitude à la friture après une longue période de conservation. Un autre nouvel essai a été mis en place en plein champ à Changins en 2020 pour mesurer la réaction de nouvelles variétés au stress hydrique et thermique. L'entreprise Rathgeb cultive une partie (les soldes de plants) de ces variétés de consommation selon le cahier des charges de l'agriculture biologiques dans le Weinland zurichois.

Les essais principaux sont organisés par l'interprofession en collaboration avec Agroscope. En plus des observations agronomiques, les tubercules sont testés pour leurs aptitudes technologiques. De nombreux autres examens sont également réalisés durant la conservation. Un résumé succinct des essais réalisés est présenté ci-après. Les résultats agronomiques et technologiques détaillés sont publiés dans les rapports annuels d'essais des Stations de recherches Agroscope. Depuis 2015, des firmes organisent de nombreux essais privés et peuvent également proposer, pour inscription à la liste Suisse, des variétés expérimentées dans leur propre réseau.



Conditions de culture en 2023

Les plantations 2023 ont eu lieu dans des conditions difficiles courant mai. En effet, le printemps était bien arrosé et frais en avril et en mai. Il était compliqué de saisir de courts moments moins humides pour préparer les terres et de planter. Les plants étaient physiologiquement âgés issus de l'été très chaud en 2022 et de la plantation tardive en 2023. Ceci s'est avéré par une mauvaise levée et des cultures irrégulières. Quelques variétés n'ont pas supporté un dégermage des plants ou une conservation trop froide et n'ont plus levé comme par exemple la variété Concordia. Juin et juillet ont été marqués par des périodes sèches et assez chaudes et par endroit orageuses. Des variétés comme Agria ont réagi avec la formation de nouvelle génération ou le regermage dans le sol.

Essais préliminaires 2023

28 variétés en provenance de 5 pays (Allemagne, Autriche, Danemark, France et Pays-Bas) étaient testées dans les essais préliminaires en première année et 26 variétés en provenance de 5 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France et Pays-Bas) étaient testées dans les essais préliminaires de deuxième année d'expérimentation.

Essais principaux 2023

La liste ci-dessous montre les quatre séries des essais principaux. Chaque série est cultivée sur six exploitations différentes sur le Plateau suisse.

Tableau 1 : Séries des essais principaux en 2023

Serie	Variétés testées	Variétés témoins
Chips 2023/24	Beyonce (Agrico) Favola (Europlant) Odysseus (Solana)	SH C 1010
Frites 2022/23	Lady Jane (Meijer) Lugano (Agrico) Rissoletto (Comptoir du plant)	Agria
Low input 2022/23	Emanuelle (HZPC) Fenna (Agrico) Sound (Meijer)	Ditta, Vitabella, Erika
Chair ferme 2022/23	Jule (Solana) Simonetta (Europlant) Lea (Solana)	Erika

Autres analyses réalisées par Agroscope sur les variétés testées :

- Contrôle de la descendance des variétés (viroses) ;
- Examen de la sensibilité des variétés au virus PVYntn ;
- Examen de la sensibilité des variétés au mildiou et à la gale poudreuse ;
- Étude de la sensibilité aux chocs mécaniques et aux taches plombées ;
- Étude de la sensibilité au noircissement et verdissement ;
- Aptitude à la conservation à basse température pour les variétés type industrielles ;
- Comportement des variétés en cas de stress hydrique et thermique.

Liste des variétés de pommes de terre 2023

Agroscope est chargé d'établir une liste variétale principale contenant les variétés les plus cultivées et une liste secondaire contenant des variétés de moindre importance commerciale. Cette liste suisse est publiée par l'interprofession. Sur la liste suisse des variétés principales figurent les variétés qui ont été testées par Agroscope et promues par le groupe de travail AGS de swisspatat ou des variétés issues d'essais privés ou d'obteneurs, mais qui ont atteint une certaine importance commerciale. Sur la liste suisse des variétés secondaires figurent les variétés de moindre importance commerciale. Ces variétés proviennent d'essais et de firmes privés ou sont d'anciennes variétés de la liste principale qui sont encore cultivées sur de petites surfaces.



Tableaux 2/3 : Liste suisse des variétés principales et secondaires 2023

Liste suisse des variétés principales 2023				
Variétés de consommation précoces	Variétés de consommation à chair ferme	Variétés de consommation à chair farineuse	Frites	Chips
Agata	Amandine ¹	Acoustic	Agria	Kiebitz
Colomba	Annabelle	Belmonda	Fontane	Lady Claire
Lady Christl	Ballerina	Concordia	Innovator	Lady Rosetta
	Celtiane ¹	Désirée	Ivory Russet	Pirol
	Charlotte	Jelly	Markies	SH C 1010 ²
	Cheyenne ^{1,2}	Laura		Sorentina
	Ditta	Victoria		Thalessa
	Erika			Verdi
	Gwenne ¹			
	Jazzy ²			
	Lucera ²			
	Lutine ^{1,2}			
	Maldive ^{1,2}			
	Queen Anne			
	Sunshine			
	Venezia			
	Vitabella			

Liste suisse des variétés secondaires 2023		
Variétés de consommation	Frites	Chips
Anais	Babylon	Austin
Avanti		Hermes
Baby Lou		Meera
Belana		Osira
Binje		Papageno
Blaue St. Galler		
Blue Star		
Cerisa		
Challenger		
El Mundo		
Gourmandine		
Granada		
Ivetta		
Laurette		
Levante		
Lilly		
Marabel		
Melody		
Miss Mignonne ¹		
Mulberry Beauty		
Nicola		
Otolia		
Princess		
Ratte		
Stella		
Sunita		
Twinner		

¹production sous contrat, marque déposée ou exclusivité

²essais variétaux de firmes privées

Perspectives

Un printemps très humide avec des plantations tardives et une longue phase de sécheresse accompagnée d'une grande chaleur : c'est dans ces conditions que les nouvelles variétés cultivées dans les différents essais de la branche peuvent faire leurs preuves. Les sélectionneurs de pommes de terre tiennent compte du changement climatique dans le monde entier pour développer de nouvelles variétés. Pas moins de 10 à 15 ans s'écourent néanmoins du croisement jusqu'à la maturité commerciale d'une nouvelle variété et il est donc compréhensible que la palette de candidates adéquates ne soit pas encore illimitée et que le changement ne puisse pas avoir lieu en peu de temps. Tous les acteurs des essais de la branche aident à tester de nouvelles variétés et apportent de la sorte une contribution précieuse pour faire avancer la culture de pommes de terre en Suisse !

Simon Werthmüller, président du groupe de travail Étude variétale

Ruedi Schwärzel, Jean-Marie Torche, Christian Vetterli, Anna Blatter et Patrice de Werra, Agroscope Changins



3.3 Comité de projet AGS (anciennement groupe de travail Culture et qualité)

Le fonds AGA (ancien fonds de recherche) n'est pratiquement plus pourvu. Par conséquent, le groupe de travail Culture et qualité a eu de la peine ces dernières années à lancer de nouveaux projets de recherche pour relever les défis qui se posent à la branche des pommes de terre. L'administration de swisspatat a donc décidé de regrouper le groupe de travail Culture et qualité et le groupe de travail Étude variétale et de traiter les sujets concernant ce premier dans un comité (comité de projet AGS). Les nouveaux projets de recherche sont ainsi financés par le fonds AGS ce qui est compatible avec le règlement des cotisations de swisspatat. Ce changement est provisoire dans un premier temps, jusqu'à ce que d'éventuelles nouvelles possibilités de financement soient trouvées pour les futurs projets de recherche.

Le comité de projet AGS a siégé deux fois en 2023 sous un nouveau nom et dans une composition légèrement adaptée, mais avec la motivation habituelle. Ce qui n'a pas changé non plus, c'est le grand nombre de sujets (de recherche) qui occupent la culture de pommes de terre. À côté de l'accompagnement des projets de recherche en cours comme par exemple le projet « Filière durable des pommes de terre » de la HAFL, de nouveaux projets ont été intégrés et discutés par les représentants du commerce, de l'industrie, de la production et de la recherche.

La verticilliose a été intégrée comme nouveau sujet de recherche. Maladie fongique connue depuis longtemps, ses symptômes sont apparus pour la première fois à large échelle sur des pommes de terre d'industrie lors de la récolte 2022. Des colorations des faisceaux vasculaires ont par exemple provoqué des pertes de matière première pour les chips, alors que les quantités étaient déjà justes. La situation actuelle des connaissances, l'apparition de la maladie, d'éventuelles vulnérabilités des variétés et les caractéristiques épidémiologiques ainsi que les possibilités de lutte seront étudiées en détail dans divers paquets de travail. Le projet durera probablement jusqu'en 2028 et est réalisé par Agroscope en collaboration avec la HAFL.

Le comité de projet AGS s'est aussi occupé de la politique agricole en 2023. Dans le cadre de l'initiative parlementaire 19.475 (trajectoire de réduction des pertes de nutriments et des produits phytosanitaires), la Confédération prévoit la conclusion de conventions d'objectifs avec les organisations sectorielles. En tant qu'organe préparatoire de swisspatat, le comité de projet AGS a élaboré des mesures pouvant être intégrées dans une convention d'objectifs visant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaire. Ensemble avec la recherche et des représentants de l'OFAG, des mesures pour promouvoir les variétés robustes ont été discutées et définies. Le but est d'augmenter la surface des variétés robustes et conformes au marché avec des essais variétaux élargis et une commercialisation ciblée afin de réduire l'utilisation de fongicides. La branche des pommes de terre apportera de la sorte une contribution précieuse au développement d'une filière durable en Suisse. En tant qu'interprofession d'une branche qui fonctionne bien, swisspatat montre ainsi que des solutions pragmatiques et conformes à une politique nutritionnelle globale sont réalisables le long de toute la filière.

Niklaus Ramseyer, président du comité de projet AGS



3.4 Groupe de travail Plants (AGP)

Culture et évolution du marché en 2022

En 2022, 1473 ha, dont 132 ha en bio, ont été inscrits à la multiplication. 1467 ha ont été admis à la visite de culture. Seulement 6 ha ont été refusés. En revanche 39 lots qui représentaient au total 60 ha de production de plants ont échoué au contrôle PCR en laboratoire. Lors de la récolte 2021, seuls 18 ha avaient été perdus de cette manière.

Lors de la séance du mois de septembre, toute la branche participe à la planification de la production des plants de la prochaine saison. Force est de constater que la volatilité augmente et que la fiabilité de ces prédictions devient de plus en plus aléatoire. Faute de producteurs, les établissements multiplicateurs (EM) ne sont désormais plus en mesure d'atteindre la surface de référence de 1540 ha. Ils se concentrent sur les variétés les plus stables du marché. Voici l'évolution en 2022 :

Chairs fermes : Les EM, en collaboration avec leurs producteurs, ont augmenté les surfaces d'Amandine (+4), de Celtiane (+7) et de Venezia (+6). Charlotte (-7) et Ditta (-5) continuent à perdre des surfaces. Les deux variétés précoces Agata et Lady Christl ont diminué de 9 ha. Erika est bien installée comme leader du segment. Elle occupe 31% des surfaces de plants du segment « chairs fermes ». Jazzy, difficile à produire en Suisse, n'est plus multipliée ;

Farineuses : Ce segment diminue globalement de 21 ha. Jelly, la variété principale avec 83 ha, doit concéder une diminution de 4 ha. Victoria régresse (-15) mais reste en deuxième position avec 65 ha. Les trois variétés leader, Jelly, Victoria et Concordia constituent le 80% du segment. Il est assez ironique de constater que la seule variété à voir sa surface s'étendre et l'antédiluvienne Bintje (+2) ;

Frites : Le segment « frites » totalise 639 ha, ce qui correspond à 44% de la surface de production de plants. Il perd quelque 23 ha par rapport à l'année précédente. La variété principale Agria diminue de 18 ha. Au grand dam des producteurs de plants, Agria reste la favorite incontestée du marché suisse. En termes de surface de production, elle occupe 28% des surfaces de multiplication. En revanche, en termes de ventes son score tombe à 18%. Ces deux chiffres illustrent à eux seuls les difficultés rencontrées dans la multiplication de cette variété. Les rendements en plants commercialisables sont faibles pour cette variété. Notons encore le recul de Markies (-7) et la progression d'Innovator (+6).

Chips : Le segment « chips » progresse de 8 ha. Le renouvellement des variétés pourrait encore s'accélérer. L'industrie appelle de ses vœux un panel de variétés qui leur permet de couvrir toute la période de transformation. Les producteurs de pommes de terre à chips étant désormais recherchés, ils sont en position d'influer sur le choix des variétés qu'ils sont disposés à cultiver. Dans ces conditions des variétés difficiles à produire, telles que Kiebitz ou Pirol n'ont plus les faveurs de la cote, malgré des prix revus à la hausse. Dans ce contexte, SH C 1010 est très demandée. La surface augmente de 18 ha.

Conditions de production en 2022

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après des conditions de plantations favorables, le chaud et le sec se sont imposés durablement. La conséquence principale fut une tubérisation très faible, soit un nombre de plants par plantes inhabituellement bas. L'inévitable effet sera une faible récolte, plus faible encore que la précédente. Les rendements moyens dans les quatre zones de production sont semblables. Comme nous l'avons vu plus haut, des pertes supplémentaires dues aux analyses de viroses ont eu lieu. En revanche la qualité extérieure était plutôt réjouissante. Avec 11% de toute la récolte, la part de petits calibres est restée faible. Finalement, la campagne 2022 laisse une récolte extrêmement décevante (19 463 t).

Pour le moment, les producteurs de pommes de terre de consommation et industrielles maintiennent les surfaces, soit environ 9500 ha. Aussi les ventes globales de plants se sont maintenues au niveau des années précédentes, soit à un plus de 27000 t. Afin de compenser la faiblesse de la production indigène, les importateurs ont acheminé 8567 t de plants en provenance de l'UE. Les importations de multiplication sont une nouvelle fois restées faibles : 1255 t. C'est un bon résultat, à mettre au crédit des EM qui déploient beaucoup d'effort

pour obtenir des prébases et des bases de bonne qualité. Le laboratoire de micropropagation de swisssem livre le matériel de première génération (PBTC).

L'excédent auprès des EM est de 482 t dont 103 t de Queen Anne, essentiellement du petit calibre. Également à mentionner, les 73 t de Kiebitz et 97 t de Pirol. Les exportations se sont élevées à 64 t, dont 32 t de minis.

Les rendements en bio ont souffert des conditions climatiques. Le chaud et le sec ont moins impacté les cultures que les pluies de 2021 : 11 700 kg/ha bruts contre 9800 kg/ha l'année précédente. Grâce aux autorisations et aux importations, les ventes de ce label maintiennent leur croissance.

swisssem constate une érosion des surfaces de production de plants. Les multiplicateurs déplorent une rentabilité insuffisante. Afin de tenter d'enrayer ce phénomène, swisssem a relevé les prix de plants de la récolte 2022 de manière substantielle. Ils ont été adaptés de manière à combler la moitié de la différence de productivité des plants par rapport à la consommation, respectivement industrielle.

Tableau 4 : Bilan de la commercialisation des plants (quantités en t)

	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020	Récolte 2021	Récolte 2022
Production indigène	27'719	21'853	24'971	20'784	19'463
Importation de plants de multiplication	754	1'461	1'617	1'174	1'255
Importation de plants de consommation	2'183	4'960	3'562	6'328	7'312
TOTAL	30'656	28'273	30'150	28'286	28'030
Exportation de plants	1'701	112	317	64	32
Vente indigène	26'183	26'823	27'466	27'260	27'242
Excédents swisssem & commerce	2'772	1'338	2'367	962	756
TOTAL	30'656	28'273	30'150	28'286	28'030

Qualité des plants au contrôle cultural 2023 (récolte 2022)

Des contrôles culturaux ont été mis en place par les établissements multiplicateurs (EM) et Agroscope dans sept lieux répartis dans toute la Suisse. Les contrôles visuels des parcelles durant la végétation ont eu lieu en collaboration avec la certification du plant de pommes de terre d'Agroscope. Au total, 921 échantillons de 100 tubercules et 93 parcelles de 50 tubercules (PBTC, PB1, PB2 et PB3) ont été plantés. Ce chiffre est composé de 956 lots indigènes, dont 558 lots de prébase et base et 282 lots de plants certifiés. 58 échantillons de lots de multiplication importés ont également été plantés.

En 2022, les lots admis en multiplication avaient des taux de viroses de 0.24% en moyenne. Cependant, la forte pression vectorielle a engendré des déclassements pour un quart des lots (26%) et 60 ha ont dû être refusés (4%). De nombreux lots de multiplication ont donc dû être importés pour la campagne 2023. La majorité des lots importés étaient exempts de virus (65% de lots sains), mais certains lots importés présentaient des taux de viroses supérieurs à 0.8%.

Des plantes atteintes de jambe noire ont été observées dans les contrôles culturaux en 2023. Cela est lié aux conditions humides de ce printemps, favorables au développement des bactéries pectinolytiques.

Pour les lots suisses et les lots de base importés, les résultats des tests qPCR ont été confirmés par les observations au champ. 23 lots refusés au test virologique ont été plantés et les résultats des analyses ont été confirmés.

Conditions de production et visite des cultures en 2023

Les plantations se sont étalées sur neuf semaines, de fin mars à fin mai, et étaient plus tardives qu'en 2022 du fait des conditions pluvieuses et fraîches du mois d'avril. 21% des parcelles ont été plantées entre le 1^{er} et le 10

avril, 9% entre le 11 et le 20 avril, 32% entre le 21 et le 30 avril et 35% en mai. La levée des cultures a été plus tardive qu'en 2022 et le développement des cultures a été très hétérogène. 1'470 ha ont été plantés et 1'424 ha ont été admis après les visites de cultures. Quelques demandes de diagnostic nous sont parvenues durant la saison. Dans la majorité des cas des pectobactéries ont été trouvées, *principalement Pectobacterium carotovorum brasiliense*. Au mois de juin, les plantes ont souffert de la sécheresse et cela a impacté la tubérisation.

Ce printemps, les vols de pucerons (*Brachycaudus helichrysi*, indicateur pour le risque d'infection PVY) ont commencé fin avril, comme en 2022, et une semaine plus tard qu'en 2020. La pression vectorielle en-dessous de la moyenne des 20 dernières années (65% de la moyenne 2002-2022, voir graphique). Elle était plus faible qu'en 2022 (56%) et qu'en 2020 (44%). La pression vectorielle étant modérée, les dates de défanage recommandées ont été fixées à partir du 3 juillet pour le groupe des variétés très sensibles aux viroses de la zone 1, soit 9 jours plus tard qu'en 2022. La dernière date de défanage était le 26 juillet pour les variétés peu sensibles de la zone 4. Les dates de défanage ont dû être adaptées en fonction du calibre pour les parcelles plantées en mai.

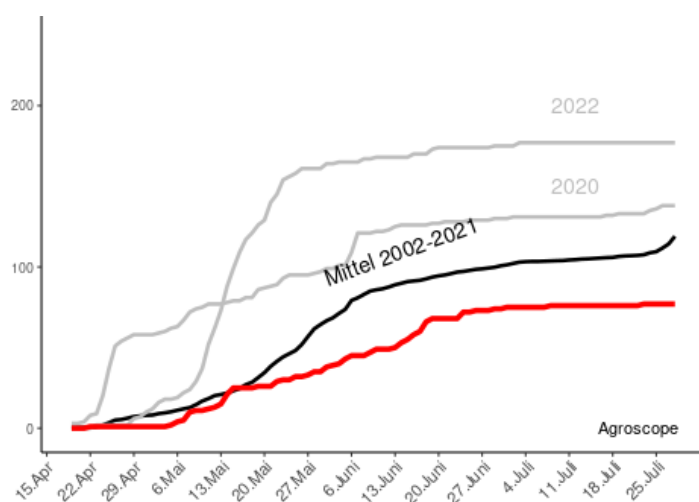


Illustration 2 : Pression cumulée des vecteurs PVY à Changins

Taxation et tests virologiques en 2023

Compte tenu des plantations étalées sur neuf semaines et des conditions météorologiques, la prise d'échantillons a eu lieu plus tard qu'en 2022. À ce jour, 921 lots (91%) réceptionnés par la certification ont été taxés pour les défauts extérieurs en collaboration avec les EM et swisssem. 100 tubercules par lot ont été taxés sur les critères de rhizoctone, gales communes, gale poudreuse, fentes et trous. La gale argentée n'est plus taxée depuis 2022.

Les taux de tubercules atteints de rhizoctone, de la gale commune, de la gale poudreuse et montrant des trous sont dans la moyenne des années précédentes. Tous les lots avec suspicion de gale poudreuse ont été testés à l'aide d'un « Agristrip » (Bioreba) pour confirmer la présence de la maladie qui est facilement confondue avec la gale commune. À ce jour, un tubercule a été testé positif pour la gale poudreuse en 2023.

À l'heure de la rédaction de ce rapport, 36% des lots (363/1014 lots) ont été testés pour les viroses graves, dont 33% directement en 8 bulks (121/363 lots). Un tiers des lots a été réanalysé plus précisément en 8 bulks (132/363 lots). Un quart des lots déjà analysés est déclassé en A et certains sont menacés de refus. Pour quelques lots déjà testés, un deuxième échantillonnage a dû être demandé pour une confirmation des résultats. Pour le moment la moyenne du taux d'attaque n'est pas encore disponible et il n'est pas encore possible de donner un chiffre pour les lots refusés.

Christof Rüfenacht, président du groupe de travail

Cécile Thomas, Agroscope Changins

3.5 Groupe de travail Information (AGI)

BEA

« La pomme de terre : un superaliment provenant de nos sols », tel était le titre de l'exposition spéciale organisée du 28 avril au 7 mai 2023 au Centre vert de la BEA à Berne. Cette exposition spéciale visait à atteindre les objectifs supérieurs de marketing et notamment à renforcer l'image positive de la branche des pommes de terre et à communiquer les atouts ces dernières. Pour ce faire, il était très important d'intégrer toute la filière et de montrer le cheminement de la pomme de terre, du champ jusqu'à l'assiette. Nous souhaitons présenter une installation moderne interactive sur les près de 1000 m² et toucher le public avec si possible tous les sens. L'objectif premier était que chaque visiteuse et visiteur de l'exposition spéciale ramène un petit morceau de connaissances sur la pomme de terre à la maison.

Pendant 10 jours, grands et petits ont traversé l'année des pommes de terre, ont découvert comment et où les pommes de terre poussent bien, ont écouté le bruit du sol contenant les pommes de terre et ont observé comment les plantes se développent. Le module de recherche d'Agroscope et l'exposition des variétés ont suscité autant d'intérêt que le stockage industriel ou à la maison. Le module consacré au gaspillage alimentaire expliquait les efforts de la branche pour lutter contre le gaspillage et ce que chacune et chacun peut faire. Quant à l'industrie de transformation, elle était bien en vue dans le module « La pomme de terre est présente partout » et lors des dégustations de frites le week-end. Enfin, le module consacré à l'alimentation donnait des informations sur les valeurs nutritives et les types de cuisson, et un grand choix de cartes de recettes visait à inspirer le public. De leur côté, les plus jeunes pouvaient récolter un plant au poste « Récolte de pommes de terre » et le ramené à la maison (avec des instructions pour la plantation et le support didactique « Papa Tate et l'extraordinaire pomme de terre »).

1 tonne de plants a été récoltée et près de 9000 sacs en papier, 3000 « parade des pommes de terre » et 2000 brochures sur le gaspillage alimentaire ont été emportés. L'intérêt du public était palpable, et beaucoup de gens sont restés un bon moment dans l'exposition. Les questions pouvaient être posées directement aux producteurs présents. swisspatat a reçu des retours d'information positifs de la part de nombreuses visiteuses et de nombreux visiteurs ainsi que de toute la branche et tire un bilan très positif de cette exposition. Nous remercions une nouvelle fois les partenaires impliqués.



Campagne générique

La campagne générique « J'achète des patates, car... » a été poursuivie et s'est déroulée en automne 2022. Trois nouvelles personnes expliquaient pourquoi elles et ils optent pour les pommes de terre. Ce faisant, il a été veillé à ce que le contenu du message se base sur l'une des priorités en matière de communication de swisspatat et mette en avant les atouts des pommes de terre suisses. Il a aussi été fortement veillé à communiquer dans la langue du jeune groupe cible. La campagne d'affichage s'est concentrée sur les huit grandes villes de Suisse occidentale et de Suisse alémanique (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Winterthur et Zurich). swisspatat a utilisé pour la première fois des surfaces d'affichage électroniques (ePanels et eBoards) avec des textes animés dans les gares afin de toucher encore mieux la jeune population urbaine. En complément, la campagne s'est déroulée en ligne (avec des bannières publicitaires).



Film d'animation « L'histoire de la petite patate »

Le DVD avec le film d'animation qui datait quelque peu a été entièrement remanié. La petite pomme de terre Linda emmène les spectatrices et spectateurs en Amérique du Sud où se trouvent ses racines et raconte comment elle est venue en Europe et en Suisse. Elle explique aussi comment la pomme de terre s'est imposée comme l'un des aliments de base principaux en Europe. Le dessin animé de 5 minutes « L'histoire de la petite patate » est disponible sur le canal Youtube de patate.ch. Il s'adresse en premier lieu aux enseignant-e-s qui peuvent montrer le film pendant les cours, dans l'idéal en combinaison avec le projet de plantation de pommes de terre de schulgarten.ch et le support didactique « Papa Tate et l'extraordinaire pomme de terre ». Pour la rentrée des classes en août, un publipostage classique a été envoyé à près de 1000 écoles. De plus, le lancement du film a été promu par SEA sur Instagram et Facebook. Le nouveau film d'animation a également convaincu le jury des Corporate Media & TV Awards 2023 à Cannes : le film a remporté l' "or" dans la catégorie des vidéos explicatives.



Dans le présent rapport, trois projets qui nous ont particulièrement occupés pendant l'exercice écoulé sont décrits. Beaucoup d'autres projets et travaux ont été réalisés à côté que je renonce néanmoins à mentionner en détail ici.

Sonja Brönnimann, présidente du groupe de travail information